



La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 57 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

Pour la saison estivale du Domaine du Lac de Champos, espace de loisirs, ARCHE AGGLO recrute des agents polyvalents pour l'accueil de la base de loisirs et la location du matériel de loisirs.

**MISSIONS :****AGENTS D'ACCUEIL :**

- Accueillir la clientèle touristique sur le Domaine
- Procéder à l'encaissement de l'entrée en garantissant la bonne tenue de la caisse
- Renseigner la clientèle sur les stationnements et les différentes activités présentes sur le domaine

**AGENTS DE LOCATION :**

- Gérer la location du matériel de loisirs (bateaux à pédales, canoës, stand up paddles)
- Assurer l'encadrement du toboggan aquatique
- Informer la clientèle sur les conditions des prestations
- Procéder à l'encaissement des prestations en garantissant la bonne tenue de la caisse
- Assurer le respect du règlement intérieur concernant l'utilisation du matériel

**PROFIL ATTENDU :**

- Niveau BAC souhaité
- Débutants acceptés
- Permis B et véhicule ou moyen de locomotion obligatoire pour se rendre sur le domaine
- Un bon niveau d'anglais serait apprécié
- Capacité à travailler en équipe
- Goût pour la polyvalence

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

- Peut être amené-e à effectuer des remplacements sur les autres postes (Agent de location, agent d'accueil...)
- Pour les volontaires, possibilité d'effectuer des heures complémentaires, rémunérées en fin de saison (heures de ménage notamment)
- Contrat de vacation du 18 mai au 30 juin (paiement en mois décalé)
- Puis un CDD à temps non complet (28 h) du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre inclus (paiement en fin de mois)
- Rémunération statutaire sur grille indiciaire des adjoints d'animation territoriaux soit environ 1441€ brut mensuels pour un 28h hebdomadaires (environ 11.87€ en taux horaire brut)
- Tickets restaurants : 6 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur.

Une réunion d'information en présence de toute l'équipe saisonnière, se tiendra sur Champos :

**Le samedi 4 mai de 9h à 12h.**

Temps de travail : Horaires variables (entre 9h et 19h en journée ou demi-journée)

Contrat de vacation du 18 mai au 30 juin : Travail uniquement les weekends et jours fériés

CDD à temps non complet (28 h) du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre inclus : Travail tous les jours dont weekend et jours fériés dont 2 jours de repos hebdomadaires

**Lieu de travail :** Domaine du Lac de Champos à Saint-Donat-sur-l'Herbasse (26260)

Postes à pourvoir le : **18 mai 2024** pour l'avant saison et le 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour la haute saison

Date limite de candidature le : **31 mars 2024**

**Les jurys de recrutement se tiendront le : vendredi 12 avril en journée, le mercredi 17 avril en matinée ou le vendredi 19 avril en journée.**

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel : [rh@arceagglo.fr](mailto:rh@arceagglo.fr)

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602 07300 MAUVES